

Atelier débat

# **DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS**

Qu'en attendre et à quelles conditions ?

NOVOTEL PARIS BERCY / 26 MARS 2019

La loi Elan élargit et/ou sécurise pour les organismes de logement social l'exercice d'activités à côté du cœur de métier. Elle ouvre ainsi un espace d'opportunités pour les bailleurs pour répondre au mieux aux enjeux et attentes des territoires.

Elle peut répondre à plusieurs enjeux pour les organismes de logement social : rester présent comme acteur de référence sur un territoire en se positionnant comme ensemblier de services ; ouvrir d'autres sources de financement ; compléter le modèle économique ; maintenir et élargir la compétence des équipes en offrant des perspectives attractives pour les collaborateurs ; accompagner la mutation des métiers et l'évolution du modèle économique et social du bailleur.

Comment envisager cette diversification? À quelle stratégie peut-elle répondre? Peut-elle être une source durable et profitable de ressources pour les organismes? Quels modèles économiques et organisationnels pour ces activités? Quels enjeux de conduite du changement?

L'atelier abordera cette question à partir d'un cadrage général autour des enjeux stratégiques liés à la diversification, de retours d'expériences issues d'autres secteurs d'activités et de témoignages d'organismes de logement social.

# PROGRAMME > 26 MARS 2019

# Atelier débat

#### 9 H 00

Accueil des participants.

#### 9 H 30

# Quelle stratégie de diversification pour les entreprises de logement social ? (par Jérôme Barthélemy¹)

Lorsqu'une entreprise est confrontée à des difficultés dans son activité d'origine, elle a souvent intérêt à se diversifier dans de nouvelles activités. Mais comment s'y prendre ? Existe-t-il un degré « optimal » de diversification ? Comment allouer les ressources entre l'activité d'origine et les nouvelles activités ? Comment lutter contre les concurrents qui sont déjà présents dans les nouvelles activités ? Dans ce séminaire, nous proposons une méthode en deux étapes : ① identification des «joyaux de la couronne» des organismes HLM et ② manière d'utiliser les «joyaux de la couronne» pour se diversifier dans des activités connexes au métier de bailleur social.

'Jérôme Barthélemy est professeur de stratégie et de management à l'ESSEC Business School, il intervient auprès de nombreuses entreprises en tant que conférencier et expert APM (Association Progrès du Management). Son livre Libérer la compétitivité (Pearson, 2016) a reçu le prix FNEGE / EFMD du meilleur livre de management en 2017. Il est intervenu à plusieurs reprises pour le Club Innovation dans le cadre de ses travaux sur la question de la stratégie et sur le métier de dirigeant.

### 11 H 00

## **Témoignage**

France Loire - diversification et mutation des métiers pour répondre aux problématiques des territoires (par Laurent Lorrillard<sup>2</sup>)

France Loire cherche à élargir son offre de service en l'adaptant à la diversité des territoires sur lesquels elle intervient. Sur le territoire de la Métropole d'Orléans, elle développe une ingénierie spécifique en direction des copropriétés dégradées. Sur les territoires

plus détendus du Cher où les opérateurs privés sont peu présents, elle se positionne comme opérateur global en capacité d'intervenir sur les opérations cœur de ville. Pour accéder à d'autres sources de financements, elle développe des stratégies d'alliance adaptées à la réalité de ces contextes. Cette diversification permet à la société d'offrir une réponse globale en matière d'habitat, de diversifier le champ d'intervention et de maintenir ainsi une compétence de maîtrise d'ouvrage attractive. Elle s'accompagne d'une réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier qui se repositionne.

<sup>2</sup> Laurent Lorrillard est directeur général de France Loire (groupe Arcade).

Autre témoignage en cours Échanges avec les participants

12 H 30

Clôture de l'atelier, suivi d'un déjeuner

14 H 00

Fin de la journée

# modalités d'inscription à l'atelier débat

Les inscriptions aux ateliers débat du Club Innovation & Management s'effectuent d'un simple clic.

Il vous suffit de remplir le bulletin directement en ligne et une facture vous sera adressée à l'issue de la manifestation<sup>3</sup>.

#### **COÛT DE PARTICIPATION**

- adhérent au club \_\_\_\_\_\_\_ 100€ • non adhérent au club \_\_\_\_\_\_ 500€
- <sup>3</sup> Toute annulation doit être formulée par mail 72 heures avant la date de la manifestation. Après cette date aucun remboursement ne sera effectué.



# **ITINÉRAIRE**

#### → En métro

De la Gare de Lyon : lignes 6 ou 14, descendre à Bercy puis marcher 1 minute.

### → En venant des aéroports Charles de Gaulle et Orly

Prendre le RER B jusqu'à Châtelet-les-Halles, puis le RER A jusqu'à la Gare de Lyon puis cf « en métro ».

#### → En voiture

Sortir Porte de Bercy sur le périphérique, puis prendre Paris centre et Accor Hotels Arena (ex POPB). Parking public couvert (payant). Parking public extérieur (payant).





## **RENSEIGNEMENTS**

Inscriptions en ligne avant le jeudi 21 mars 2019 impérativement

Club Innovation & Management 2, rue Lord Byron - 75008 PARIS Tél. 01 40 75 78 84 Mail : contact@management-habitat.org